



HAL
open science

Les processus d'intégration des étrangers

Ralph Schor

► **To cite this version:**

Ralph Schor. Les processus d'intégration des étrangers. *Revue historique de l'océan Indien*, 2017, Migrations, migrants et exils Dans les pays de l'Indianocéanie XVIIe-XXe siècles, 14, pp.14-22. hal-03260639

HAL Id: hal-03260639

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03260639>

Submitted on 15 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les processus d'intégration des étrangers

Ralph Schor

Professeur d'histoire contemporaine
Université de Nice Sophia-Antipolis

L'identité des immigrants, leurs idées, leurs comportements, se modifient au fil du temps. Les personnes concernées sont dites intégrées quand des caractères identitaires s'ajoutent ou se substituent aux traits originels, de sorte que l'appartenance à la société environnante ne pose pas de problème majeur. Les formes d'intégration apparaissent très diverses : l'évolution peut être individuelle ou collective, acceptée ou imposée malgré des résistances, inconsciente ou délibérément recherchée, laissant subsister des éléments de l'identité d'origine ou effaçant apparemment celle-ci en totalité. Dans ce dernier cas, les individus sont réputés assimilés. En vérité, il s'avère délicat de vérifier l'assimilation, tant la personnalité profonde est difficile à cerner ; les immigrants eux-mêmes n'ont pas toujours conscience des éventuelles traces identitaires originelles qui peuvent subsister en eux. Il arrive que des entretiens menés avec des spécialistes ou des événements inattendus fassent surgir un trait qui singularise la personne par rapport à la population au sein de laquelle elle vit. L'intégration constitue donc un phénomène complexe, gouverné par de nombreux facteurs dont la combinaison donne des résultats très divers.

Les facteurs économiques

Les migrations sont déclenchées par deux phénomènes principaux. En premier lieu, ceux qui partent vers un autre lieu de résidence cherchent à améliorer leur condition matérielle. Ils sont parfois poussés au départ par une misère profonde, des accidents climatiques compromettant les activités agricoles, une modernisation brutale marginalisant les personnes peu qualifiées. En second lieu, l'exil peut être imposé pour des raisons politiques, ethniques ou religieuses. Sauf une petite minorité de réfugiés disposant d'une fortune et ayant pris la précaution de mettre tout ou partie de celle-ci à l'abri, la majorité doit trouver de quoi subsister. Aussi la recherche d'un emploi, les conditions de travail et de rémunération se révèlent-elles décisives et exercent une influence sur le processus d'intégration.

En ce domaine, un cadre général est imposé par la conjoncture économique régissant le lieu de résidence. En temps de prospérité, lorsque le plein emploi est assuré et que des gains substantiels en résultent, les autochtones ne voient généralement pas les nouveaux venus comme des

rivaux sur le marché de l'emploi. Les immigrés qui sentent autour d'eux un climat neutre, voire bienveillant quand leur force de travail est vraiment nécessaire, peuvent croire qu'ils ont acquis le droit de vivre en paix dans leur nouvelle patrie. Mais, quand une crise se profile, que l'activité ralentit et que monte le chômage, les frontières se ferment, la réglementation devient restrictive, la xénophobie, parfois le racisme, engendrés par la peur de la concurrence, s'élèvent¹¹. Les étrangers, critiqués ou malmenés, n'identifient plus leur avenir à celui de leur terre de résidence, et le processus d'intégration se trouve brutalement arrêté. Des facteurs politiques viennent parfois aiguïser les passions.

Ainsi, en 1881, l'épisode connu sous le nom de « Vêpres marseillaises », dans un contexte de tension franco-italienne et de concurrence professionnelle dans le grand port phocéén, fut causé par des sifflets qui auraient été poussés par des Italiens lors du passage des troupes françaises revenant de Tunisie où le protectorat français venait d'être imposé. Une foule autochtone en colère entama alors des chasses à l'Italien qui se soldèrent par trois morts et une vingtaine de blessés¹². En 1893, la tuerie d'Aigues-Mortes, causée aussi par une concurrence pour l'emploi dans les Salins du Midi, entraîna l'exécution de 8 ouvriers transalpins par des Français déchaînés¹³. En 1894, ce fut l'assassinat du président Sadi Carnot par l'Italien Caserio à Lyon qui amena de nouvelles chasses à l'Italien. En 1895, un rapport consulaire, rédigé lors d'une tension sur le marché du travail, brossa un éloquent tableau de la situation régnant à Lyon : « Bien que notre main-d'œuvre soit très appréciée et demandée, les hommes sont souvent persécutés et mal vus. On dit souvent que l'Italien est sanguinaire, arrogant, menteur (...). Dans la dernière décennie, cette dernière circonscription connut deux violents affrontements dont l'origine ne se trouve que dans la peur de la concurrence »¹⁴. En 1931, alors que la France venait d'être touchée par la grande dépression mondiale, un député conservateur, Pierre Amidieu du Clos, déclara : « Nous ne souffrons pas d'une crise de chômage, mais d'une crise d'invasion étrangère »¹⁵. La loi du 11 août 1932, adoptée par le Parlement français, permit de définir des pourcentages limitant la main-d'œuvre étrangère par profession et région ; plus tard, dans les années 1930, des rapatriements forcés, portant notamment sur des travailleurs polonais, vinrent briser des processus d'intégration entamés depuis de nombreuses années.

Le rythme de l'intégration se trouve aussi tributaire de caractères régionaux. Les contrées qui offrent une vaste gamme d'activités se révèlent

¹¹ Ralph Schor, *L'Opinion française et les étrangers, 1919-1939*. Paris : Publications de la Sorbonne, 1985. Ralph Schor, *Français et immigrés en temps de crise, 1930-1980*. Paris : L'Harmattan, coll. Populations, 2004.

¹² Renée Lopez et Emile Témime, *Migrance. Histoire des migrations à Marseille*, tome 2. Aix-en-Provence : Edisud, 1990.

¹³ Gérard Noiriel, *Le massacre des Italiens. Aigues-Mortes, 17 avril 1893*. Paris : Fayard, 2010.

¹⁴ Rapport d'août 1893, cité par Romain Rainero, *Les Piémontais en Provence*. Nice : Serre, 2001, p. 131.

¹⁵ *Journal officiel*, Débats de la Chambre, 18 février 1931, p. 4640.

plus favorable à l'insertion dans la société, car elles facilitent la mobilité professionnelle et les reconversions en cas de besoin ; elles proposent des emplois aux hommes et aux femmes, aux manœuvres et aux travailleurs qualifiés, aux nouveaux venus et aux immigrés anciens, aux jeunes et aux plus âgés. Ces possibilités de choix, qui s'opposent aux régions de mono-activité, plus rigides, accélèrent l'adaptation des individus.

La vitesse et la qualité de l'insertion sont aussi conditionnées par le type de travail. Les immigrés qui travaillent, en famille ou avec un groupe réduit de compatriotes, vivent dans un milieu fermé et gardent longtemps leur identité d'origine. En revanche, ceux qui entrent rapidement en contact avec les autochtones, apprennent à connaître ceux-ci et adoptent plus facilement certains traits qu'ils observent chez leurs hôtes. C'est le cas des commerçants qui, dépassant le cercle de leurs compatriotes, servent la clientèle du pays d'accueil qu'il faut comprendre et satisfaire¹⁶. De même, les ouvriers embauchés dans de grandes entreprises se trouvent en contact avec une technologie moderne et avec des travailleurs d'origine nationale variée. La nécessité de comprendre le fonctionnement de l'entreprise et de communiquer avec les collègues, généralement dans la langue du pays d'accueil qui sert de lien, amènent des évolutions identitaires sensibles.

Les régions rurales présentent des situations très variées. Dans les petites exploitations, l'employeur se montre généralement proche de ses salariés étrangers, mais, dur avec lui-même, il apparaît très exigeant et donne une image négative. Dans les grandes entreprises agricoles, la législation sociale, généralement mieux appliquée et la formation d'équipes de travail multinationales facilitent l'insertion. Le type d'habitat rural peut jouer un rôle. Dans les villages où ne se forment pas de quartiers ethniques, les étrangers entrent plus facilement en contact avec la société qui les entoure et en découvrent vite les usages. Mais les cultivateurs isolés dans des exploitations excentrées restent longtemps à l'écart et, parfois, après de longues errances, rentrent dans leur pays d'origine¹⁷.

Décisif apparaît le rôle de la réussite professionnelle et sociale. Ceux qui se sont élevés dans la hiérarchie de leur métier, qui sont passés de l'état d'ouvrier à celui de contremaître, ceux qui ont pu devenir propriétaire de leur commerce, d'un atelier, d'une terre, ceux qui ont acquis des biens de consommation, même modestes, comparent la situation médiocre vécue au pays et la réussite obtenue au loin. Cette ascension, très appréciée, s'accompagne souvent d'une reconnaissance à l'égard du pays d'accueil et facilite l'adoption de ses usages.

Les facteurs culturels

¹⁶ Claire Zalc, *Une Histoire des commerçants étrangers en France*. Paris : Perrin, 2010. Emmanuel Ma Mung et Michelle Guillon, « Les commerçants étrangers dans l'agglomération parisienne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 2, n° 3, décembre 1986.

¹⁷ Ronald Hubscher, *L'Immigration dans les campagnes françaises (XIX^e-XX^e siècles)*. Paris : Odile Jacob, 2005.

L'intégration peut être freinée par l'emprise culturelle du pays de départ ou par la fidélité à des traditions religieuses immémoriales. Certaines identités nationales exercent une pression déterminante sur les comportements publics et privés. Ainsi, dans l'entre-deux-guerres, les Polonais, les Italiens, les Espagnols, très attachés à leur culture d'origine, encadrés par des gouvernements autoritaires voulant garder le contrôle moral et politique de leurs ressortissants émigrés, se méfiaient des valeurs qui étayaient les pays où ils résidaient. Dans le contexte de la colonisation, les représentants des pays dominants ne cherchèrent pas à connaître l'identité des pays soumis. Voilà pourquoi les fascistes italiens furent massivement rejetés en Ethiopie où ils imposaient un racisme violent. En revanche, dans l'Erythrée limitrophe, où la présence italienne était plus ancienne et libérale – les mariages mixtes y furent permis dès le XIX^e siècle – une « mémoire identitaire hybride se constitua » car la présence italienne y apparaissait « valorisante et valorisée »¹⁸. Aujourd'hui, certains immigrants africains établis dans les villes du continent noir, ou même en Europe, sont encadrés par des associations en contact constant avec les autorités traditionnelles restées au village. Certains musulmans et certains chrétiens, désapprouvant l'évolution de leur religion dans les pays occidentaux, restent comme en exil dans ces pays et essaient de maintenir les pratiques anciennes. Dans les pays de structure ethnique très bigarrée, comme le Panama où le recensement de 2010 fait état de 55 % de métis, 18 % de noirs et de mulâtres, 17 % de blancs, 6 % d'indigènes et 6 % d'asiatiques¹⁹, l'intégration s'effectue selon des schémas complexes.

Les réfugiés politiques constituent un cas singulier. Les plus jeunes se montrent généralement adaptables. Le critère de la langue peut servir de révélateur. Parmi les exilés venus en France dans l'entre-deux-guerres, beaucoup passèrent au français, ainsi Myriam Harry, première lauréate du prix Femina en 1904, Irène Némirovsky, Henri Troyat, Zoé Oldenbourg, Romain Gary, Joseph Kessel, Samuel Beckett, Eugène Ionesco, Emile Cioran... prédécesseurs de Milan Kundera, François Cheng, Hector Bianciotti, John Littell, Atiq Rahimi²⁰. En revanche, les plus âgés se révèlent souvent rétifs à toute forme d'intégration. Peu enclins à évoluer car ils espèrent regagner rapidement leur pays, ils restent fidèles à leurs traditions culturelles et à leur langue et limitent leurs contacts avec les autochtones. Bertolt Brecht déconseillait aux exilés de s'installer :

« Ne plante pas de clou au mur !
 Jette ta veste sur la chaise !
 Pourquoi prévoir pour quatre jours ?

¹⁸ Fabienne Le Houerou, « Le moment colonial italien comme répulsion/attraction dans les imaginaires coloniaux érythréens et éthiopiens », in *D'Italie et d'ailleurs. Mélanges en l'honneur de Pierre Milza*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014.

¹⁹ Gildas Simon (dir), *Dictionnaire des migrations internationales*. Paris : Colin, 2015.

²⁰ Ralph Schor, *Ecrire en exil. Les écrivains étrangers en France*. Paris : CNRS Editions, 2013.

C'est demain que tu rentreras »²¹.

Marina Tsvetaïeva exprimait une vive nostalgie de sa patrie :

« Votre Paris nous paraît
Ennuyeux et laid
Russie, ma Russie
Pourquoi nous illumines-tu si fort ? »²²

Ilya Ehrenbourg précisait la nature du ressentiment des exilés contre leur refuge : « Il existe quelque chose de commun entre les émigrés de toutes tendances, de diverses nationalités et de différentes époques : c'est l'hostilité qu'ils éprouvent envers le pays où ils vivent malgré eux, contre leur volonté ; c'est la nostalgie aiguë de leur patrie et le besoin de vivre dans un cercle étroit de compatriotes »²³.

L'intégration se trouve généralement favorisée par une connaissance préalable du pays d'accueil. Ainsi, les colporteurs et autres marchands ambulants qui effectuent des tournées saisonnières loin de chez eux, découvrent des horizons nouveaux, s'habituent à des habitudes différentes des leurs, nouent parfois des contacts lors de leurs déplacements et, quand ils décident d'émigrer définitivement, s'installent dans un cadre devenu familier. De même, des soldats recrutés outre-mer durant les guerres mondiales, découvrirent des métropoles où régnait une liberté plus grande que dans la colonie et, la paix revenue, cherchèrent à revenir en Europe²⁴. Beaucoup d'écrivains américains de la « Génération perdue », rejetant les contraintes morales et intellectuelles, le climat puritain, parfois le racisme anti-noir régnant aux Etats-Unis dans les années 1920, voyagèrent en France, y découvrirent un espace de liberté et de création, ce qui les convainquit de s'établir dans ce pays²⁵. La découverte d'une nouvelle résidence est parfois facilitée par un ami ou parent, déjà installé, qui sert d'introducteur et de conseiller. L'image et la réputation de certains lieux peut exercer une attraction notable et, si les attentes sont satisfaites, accélérer l'intégration, ainsi les pays neufs pour les jeunes ambitieux et actifs, Paris, vu comme une capitale de la création artistique et intellectuelle. L'écrivain Banine, venue de son lointain Azerbaïdjan, accomplit un véritable rêve en découvrant la France : « Il faut avoir rêvé de Paris pendant de longues, traînantes années, comme j'en avais rêvé au fond de ma ville natale où – sans faire de paradoxe – j'ai vécu mon vrai exil »²⁶.

²¹ Bertolt Brecht, *Poèmes 4, 1934-1941, Pensées sur la durée de l'exil*. Paris : l'Arche, 1966.

²² Marina Tsvetaïeva, *Lettres à Anna*. Paris : Editions des Syrtes, 2003.

²³ Ilya Ehrenbourg, *Mémoires*, tome 1. Paris : Gallimard, 1962, p. 106.

²⁴ Geneviève Massard-Guilbaud, *Des Algériens à Lyon. De la Grande Guerre au Front populaire*. Paris : CIEMI/L'Harmattan, 1995.

²⁵ Ralph Schor, « La Génération perdue. Les écrivains américains de l'entre-deux-guerres en France », *Hommage à Jacques Basso*. Nice : France-Europe éditions, 2006.

²⁶ Banine, *Jours parisiens*. Montpellier : Gris banal éditeur, 1990, p. 9.

Les conditions et la qualité de l'accueil, donc la nature de l'insertion des étrangers dans la société, présentent des variantes régionales. Les contrées recevant peu d'immigrés et connaissant mal ceux-ci se replient souvent dans un réflexe de méfiance qui peut décourager les nouveaux venus. En revanche, les régions où l'immigration est plus importante, notamment les zones frontalières, en contact fréquent avec les ressortissants du pays voisin et connaissant la langue de ceux-ci, sont généralement plus ouvertes et accueillantes. En France, une carte dressée après les élections législatives de 1932 au début de la crise mondiale, carte recensant les professions de foi des élus demandant des mesures dirigées contre les étrangers, montre que les députés les plus tolérants étaient ceux des départements comprenant de fortes densités de présence étrangère, et que les plus hostiles venaient des départements où la présence étrangère était faible. Dans les villes, la formation de « quartiers ethniques », enclaves voyantes où se maintiennent longtemps les habitudes linguistiques, alimentaires, vestimentaires, retardent l'intégration et peuvent éveiller la méfiance des autochtones.

La connaissance de la langue du pays d'accueil accélère l'intégration. La situation apparaît très variable chez les immigrés adultes, depuis le cas des frontaliers bilingues jusqu'à celui de personnes enfermées dans leur idiome natal. Les jeunes, généralement scolarisés dans les établissements du pays d'accueil et recevant des cours dans la langue de celui-ci, s'expriment sans difficultés. Les résultats scolaires de ces jeunes se révèlent souvent inférieurs à ceux de leurs camarades autochtones. Mais la comparaison n'est pertinente que faite à catégorie socio-culturelle égale ; en effet, l'échec, rarement lié à l'origine étrangère stricto sensu, dépend surtout des pesanteurs sociales : sous-qualification ou chômage des parents, parfois analphabétisme de ceux-ci, exiguïtés des logements et difficultés de faire les devoirs dans une ambiance propice...²⁷.

En matière politique et syndicale, les étrangers hésitent souvent à afficher leurs choix, cela par crainte de la réaction patronale et, dans certains cas, par peur de l'expulsion. La minorité qui s'engage entre plus vite dans la société du pays d'accueil. En effet, le militantisme avec les autochtones, la participation à des actions communes, réunions, manifestations, grèves, fêtes professionnelles, permettent aux nationaux de découvrir leurs hôtes, de les apprécier, de nouer des liens de solidarité. Le Parti communiste, quand il réunissait un nombre important d'adhérents et représentait une force politique de poids, constituait un puissant outil d'intégration.

La communauté de religion permet d'autres rencontres fondées sur l'identité d'idéal. Les religions monothéistes insistent sur les devoirs à l'égard du prochain et la nécessité de l'accueil. L'Eglise catholique a défini depuis longtemps une théologie de l'immigration fondée sur le principe d'unité et donc de solidarité du genre humain, l'idée que la migration constitue un droit naturel, illustré par de nombreux épisodes de la Bible, la destination universelle des biens dévolus globalement à l'humanité par le

²⁷ Ralph Schor, *L'Ecole, facteur historique d'intégration*, FAS-Académie de Paris, 1993.

Créateur, l'enrichissement de chacun par le contact. Le pape Jean-Paul II a résumé cet enseignement par la formule : « Dans l'Eglise, nul n'est étranger ». Il s'ensuit que les autorités catholiques plaident pour la liberté des déplacements, la nécessité d'une législation humaine, des mesures facilitant l'intégration mais ne l'imposant pas. A l'échelon local, des relations se nouent parmi les fidèles de toutes origines, parmi les enfants fréquentant le catéchisme, les patronages, les équipes sportives confessionnelles. Il en va de même chez les protestants, les orthodoxes, les musulmans, les juifs. Mais il ne faut pas surestimer la force du lien religieux. Des différences d'affiliation spirituelle, de sensibilité, de liturgie, peuvent élever des obstacles. Les fidèles sont parfois encadrés par des pasteurs d'origine étrangère freinant l'intégration. Ils peuvent se trouver en discordance avec des autochtones moins pratiquants qu'eux ou choqués par certaines formes d'ostentation religieuse²⁸.

Les facteurs sociaux

L'intégration ne suit pas le même rythme chez les individus isolés et chez les familles. Les immigrés venus seuls cherchent généralement à vivre auprès de compatriotes dont ils se sentent proches. Ces regroupements se forment dans certains quartiers, dans les équipes de travail, dans les foyers pour célibataires. Ces lieux deviennent des sortes de conservatoires identitaires et retardent l'insertion dans la société environnante. Par contraste, la vie quotidienne des familles offre de nombreuses occasions de contact et de découverte : achats chez les commerçants qui ne sont pas forcément des compatriotes, rencontres avec les voisins, les enseignants, le pédiatre, l'assistante sociale, les parents des autres élèves... Les jeunes rentrent à la maison avec des idées, des connaissances, un vocabulaire transmis par l'école du pays de résidence, ce qui conduit les parents à s'ouvrir sur celui-ci et à en comprendre les codes²⁹.

L'intégration est fortement favorisée par le mariage mixte. Les premiers immigrés étant majoritairement, au moins au début, des hommes jeunes, l'union mixte se fait avec une femme du pays d'accueil. Cette dernière, dans la plupart des cas, ignore la langue de son mari. Aussi le couple communique-t-il dans la langue de l'épouse. Cette règle se renforce avec l'arrivée des enfants qui passent plus de temps avec la mère et fréquentent l'école locale. La famille adopte généralement les pratiques culinaires et vestimentaires, le type de loisirs en vigueur sur place. Enfin le mariage mixte assure au conjoint étranger divers avantages sociaux et

²⁸ Ralph Schor, « Le Facteur religieux et l'intégration des étrangers en France, 1919-1939 », *Vingtième Siècle*, juillet-septembre 1985. Ralph Schor, « Religion et intégration », *Migrants-Formation*, septembre 1990.

²⁹ Ralph Schor, « Immigration familiale et assimilation : l'opinion des spécialistes », *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée*, 1^{er} trimestre 1987.

politiques, parfois un accès privilégié à la nationalité, ce qui contribue à attacher l'intéressé à sa nouvelle patrie.

L'intégration se trouve aussi tributaire des relations quotidiennes qui s'établissent entre immigrés et autochtones. Ces relations sont parfois entravées par les employeurs cherchant à isoler la main-d'œuvre pour éviter qu'elle ne développe des revendications. Les rencontres, quand elles ont lieu et quel qu'en soit le cadre, préparent l'intégration. Les travailleurs prennent conscience de leur solidarité et de leurs droits. Les conversations avec les voisins, les collègues, les commerçants, élargissent l'horizon. Un Algérien de Marseille dont la femme fait le ménage chez un médecin de la ville illustre le processus d'acculturation : « C'est un travail qui lui plaît. Et puis elle regarde comment c'est chez lui : on essaie de faire un peu pareil »³⁰. Les loisirs pris en commun, la fréquentation des bals et des cafés, les activités associatives, sportives, culturelles, accélèrent la découverte réciproque.

Certaines conditions favorisent l'harmonie des relations, donc l'intégration. Les immigrés qui semblent proches de leurs hôtes, laborieux, sérieux, honnêtes, bons parents sont mieux acceptés. L'appartenance à une même classe d'âge accélère le contact : beaucoup d'amitiés se nouent dans les cours de récréation et les squares où jouent les enfants. Les différences sont atténuées par l'appartenance à un même milieu socio-culturel. Les paysans et les ouvriers, quand ils ne sont pas hantés par la peur du chômage, peuvent se montrer bien disposés à l'égard de personnes qui leur sont proches par les gestes du travail, les préoccupations, le genre de vie. L'adhésion à un identique système de valeurs, la communauté des comportements et des codes sociaux rendent le contact plus aisé. Celui-ci se révèle d'une qualité encore meilleure, si autochtones et étrangers ne se trouvent pas en situation de concurrence professionnelle et s'ils se connaissent de longue date, ce qui conduit à souligner l'importance de la durée du séjour pour la réussite de l'intégration.

* * *

Les résultats de l'intégration se révèlent variables selon les individus, leur personnalité, les expériences vécues, la génération, et se singularisent ainsi par leur extrême diversité. Certains étrangers restent proches de leur identité d'origine. D'autres semblent intégrés, voire assimilés, même si ce dernier état est particulièrement difficile à vérifier. Cependant, il est délicat de définir le type de personne ou de groupe pouvant servir de modèle ou d'« étalon » pour mesurer le degré d'intégration. En effet, les sociétés des pays d'accueil sont fractionnées par de multiples particularités régionales, des différences culturelles, des clivages idéologiques : dans un pays donné, le citoyen type est-il originaire d'une province spéciale ? Est-il de droite, de

³⁰ *Les Immigrés du Maghreb. Etudes sur l'adaptation en milieu urbain*, INED, Universités de Lyon, Aix-en-Provence, Poitiers, Paris. Paris : PUF, 1977, p. 81. Cité in Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX^e siècle à nos jours*. Paris : A. Colin, coll. U, 1996.

gauche, du centre ? Est-il chrétien, musulman, juif, animiste, athée, agnostique... ? Est-il rural ou citadin, cultivateur ou ouvrier, membre des classes moyennes ou des groupes dits supérieurs... ? En raison de ces ambiguïtés, on considère généralement que sont intégrés les individus proches de la catégorie socio-professionnelle autochtone correspondant à la leur. Une définition rigoureuse de l'intégration apparaît d'autant plus délicate que ce phénomène n'est pas incompatible avec des retours périodiques au pays, le maintien de singularités culturelles dans la sphère privée en matière de langue, de traditions, d'usages culinaires... Il faut généralement attendre plusieurs générations pour que les traits caractérisant une identité étrangère s'effacent réellement, encore que cette disparition n'empêche pas les descendants d'un immigré d'éprouver une curiosité, voire un élan sentimental, vers des racines oubliées incarnées par un ancêtre.